

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010**

**SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 6 juillet 2010 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 20h00.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Fernand Veilleux	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Jean-Noël Groleau	Absent jusqu'à 20h25
District 04	Jacques Ferland	Absent
District 05	Robert Paré	Absent
District 06	Réjean Mégré	Présent
<b>Total:</b>	<b>Présence:</b>	<b>Absence:</b>

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Leblond, agit comme secrétaire. La secrétaire-trésorière adjointe, Martine Loiselle, assiste également pour une partie de la séance.

Une personne est présente dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

- 
1. Ouverture de la séance
  2. PÉRIODE DE QUESTIONS
  3. Adoption de l'ordre du jour
  4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
    - 4.1 Séance ordinaire du 15 juin 2010
  5. Trésorerie
    - 5.1 Comptes payés et à payer
    - 5.2 Vente pour non paiement de taxes municipales et droits de mutations immobilières
      - 5.2.1 Dépôt de la liste des contribuables en défaut
      - 5.2.2 Autorisation au secrétaire-trésorier
    - 5.3 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mai 2010
    - 5.4 Dépôt du rapport de dépenses de la Fête des employés plus de 20 ans de service
    - 5.5 Dépôt du rapport de dépenses de la Fête nationale
  6. Rapports des comités
  7. Rapport des activités des membres du conseil
  8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
  9. Hygiène du milieu
    - 9.1 Avenants no 1 et no 2 au contrat d'Aquatech
    - 9.2 Raccordement des signaux de la télémétrie au puits No 4



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010**



No de résolution  
ou annotation

- 9.3 Réception provisoire des travaux d'aqueduc et d'égout de la Phase II du développement du Verger
- 10. Travaux publics
- 11. Loisirs, culture et communautaire
  - 11.1 Marché de Noël d'antan 2010
- 12. Environnement, urbanisme et développement
  - 12.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 juin 2010
    - 12.1.1 Fixation de la date de la séance où seront statuées les demandes de dérogations mineures
  - 12.2 Demande de dérogation pour affichage – Domaine Ives Hill/Apéri-fruits Compton Inc.
  - 12.3 Journée compte-gouttes – Sensibilisation à l'économie d'eau potable
- 13. Administration
  - 13.1 O.M.H. de Compton - Dépôt des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009
  - 13.2 Exposition « Vallée de la Coaticook » - Souper d'ouverture
- 14. Ressources humaines
- 15. Règlements
- 16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 1<sup>er</sup> juillet 2010
  - 16.1 Formation « opérateur d'autopompe » - service incendie
  - 16.2 Festival du Bonheur du 10 juillet – demande de contribution
  - 16.3 Exposition des voitures anciennes de Compton – demande de commandite
  - 16.4 Bouclage de la conduite d'eau potable de la rue Jeanne à la rue Monique – décompte progressif numéro 2
  - 16.5 Offre de service - taxes à la consommation
- 17. Parole aux conseillers
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19. Levée de la séance

-----

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Fernand Veilleux préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite de la lecture de la prière.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une personne dans l'assistance s'informe concernant la demande de dérogation sur l'affichage du Domaine Ives Hill/Apéri-Fruits Compton.

Monsieur le maire lui donne les renseignements pertinents.



No de résolution  
ou annotation

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**4964-2010-07-06**

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté
- b. de garder ouvert l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité

**4. Procès-verbal(aux) antérieurs**

**4.1 Séance ordinaire du 15 juin 2010**

**4965-2010-07-06**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 1<sup>er</sup> juillet 2010 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2010 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2010 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**5. Trésorerie**

**5.1 Comptes payés et à payer**

**4966-2010-07-06**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement par chèque à qui de droit.

En date du 30 juin 2010, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit:

**Comptes à payer**

Annexe 1. Fonds des activités municipales 242 406.97\$

**Comptes payés**

Annexe 2. Fonds des activités municipales 326 263.47\$

**Salaires payés**

Annexe 3. Fonds des activités municipales 57 479.17\$

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## **5.2 Vente pour non paiement de taxes municipales et droits de mutations immobilières**

### **5.2.1 Dépôt de la liste des contribuables en défaut**

**4967-2010-07-06**

**Considérant** que conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C 27.1), le secrétaire-trésorier doit préparer un état des personnes endettées pour taxes impayées, ce qui comprend les droits de mutations immobilières dus à la municipalité ;

**Considérant** que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

#### **IL EST RÉSOLU**

- a. d'approuver l'état soumis au conseil par le directeur général et secrétaire-trésorier ;
- b. d'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2009 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;
- c. d'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère les immeubles pour lesquels toutes les taxes dues au 30 juin 2009 auront été payées et pour lesquels une entente de paiement pour les taxes de 2009 aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;

Adoptée à l'unanimité

cc : M.R.C. de Coaticook  
Taxation

### **5.2.2 Autorisation au secrétaire-trésorier**

**4968-2010-07-06**

**Considérant** que conformément à l'article 1038 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires ;

**Considérant** que conformément à l'article 1039 de ce même code, la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

#### **IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le secrétaire-trésorier, son représentant ou le maire à offrir, au nom de la municipalité de Compton, le montant des taxes dues, en capital,

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010**



No de résolution  
ou annotation

intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, aux taxes scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi le 11 novembre 2010;

- b. d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer, au nom de la municipalité, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudé ;
- c. d'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de cette vente ;
- d. d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 30 juin 2010 ou pour droits de mutations immobilières impayés au 30 juin 2010 et ce, sujet à la vente à l'enchère.

Adoptée à l'unanimité

cc : M.R.C. de Coaticook  
Taxation

**5.3 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mai 2010**

Le rapport est déposé

Monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau se joint à la table des délibérations. Il est 20h25

**5.4 Dépôt du rapport de dépenses de la Fête des employés plus de 20 ans de service**

Le rapport est déposé

**5.5 Dépôt du rapport de dépenses de la Fête nationale**

Le rapport est déposé

**4969-2010-07-06**

**Considérant** le succès de la Fête nationale ;

**Considérant** l'aide appréciable apportée par les agentes en loisirs et en culture à la M.R.C. de Coaticook ;

**Considérant** la recommandation du directeur général ;

**IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adresser à Madame Martine Auray et Madame Shirley Lavertu les plus sincères remerciements du conseil pour leurs efforts en vue de faire de cette fête une réussite.

Adoptée à l'unanimité

cc : Mme Auray  
Mme Lavertu

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010

M.R.C. de Coaticook



No de résolution  
ou annotation

**6. Rapports des comités**

**7. Rapport des activités des membres du conseil**

Monsieur le maire et les membres du conseil font état des rencontres auxquelles ils ont participé.

Madame Martine Loisselle quitte la salle des délibérations. Il est 20h40.

**8. Sécurité publique - protection contre les incendies**

**9. Hygiène du milieu**

**9.1 Avenants no 1 et no 2 au contrat d'Aquatech**

**4970-2010-07-06**

**Considérant** que l'avenant no 1 consiste en l'ajout des frais d'opération, d'entretien et de consommation d'énergie du puits no 4;

**Considérant** l'augmentation du dosage d'alun pour répondre aux nouvelles exigences de rejet de la station d'épuration;

**Considérant** que l'avenant no 2 consiste en l'ajout du poste de pompage de la rue Massé;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'approuver l'avenant no 1 au montant de 9 150\$ et l'avenant no 2 au montant de 3 575\$, le tout excluant les taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 412 00 444 du budget 2010 de la municipalité pour l'avenant no 1 et du poste 02 414 00 445 pour l'avenant no 2.

Adoptée à l'unanimité

cc : Aquatech  
Trésorerie  
Dossier

**9.2 Raccordement des signaux de la télémétrie au puits No 4**

**4971-2010-07-06**

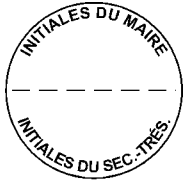
**Considérant** qu'il était convenu avec la firme Aquatech de fournir, implanter, programmer et réaliser la mise en route de puits No 4 au système de télémétrie des installations du puits No 3;

**Considérant** que la nature des frais réside essentiellement dans les déplacements des différents intervenants (électricien, programmeur et supervision);

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010**



No de résolution  
ou annotation

- a. d'autoriser le paiement d'un montant de 1 450\$ plus les taxes applicables à la firme Aquatech pour les frais de raccordement des signaux de la télémétrie au puits No. 4;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 412 00 444 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Aquatech  
Trésorerie  
Dossier

**9.3 Réception provisoire des travaux d'aqueduc et d'égout de la Phase II du développement du Verger**

**4972-2010-07-06**

**Considérant** le compte rendu de réunion de la réception provisoire des travaux de la Phase II du développement du Verger tenue le 21 juin 2010;

**Considérant** la recommandation de l'inspecteur en bâtiment et environnement;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le directeur général ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe à signer le certificat de réception provisoire des travaux tel que soumis par le Groupe Poly-tech.

Adoptée à l'unanimité

cc : M. Martin Massé, promoteur  
Groupe Poly-tech  
Urbanisme et réseaux

**10. Travaux publics**

**11. Loisirs, culture et communautaire**

**11.1 Marché de Noël d'antan 2010**

Ce point est retiré

**12. Environnement, urbanisme et développement**

**12.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 juin 2010**

Le rapport est déposé

**12.1.1 Fixation de la date de la séance où seront statuées les demandes de dérogations mineures**

Le conseil accepte la recommandation du directeur général à l'effet de fixer au 3 août prochain la séance au cours de laquelle seront entendues les 2 demandes de dérogations mineures qui ont fait l'objet de l'analyse du CCU.

**12.2 Demande de dérogation pour affichage – Domaine Ives Hill/Apérifruits Compton Inc.**

**4973-2010-07-06**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** la demande de dérogation reçue le 22 juin 2010 du Domaine Ives Hill sur l'affichage du commerce en bordure de la route Louis-S.-St-Laurent (147);

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU** de soumettre cette demande au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation.

Adoptée à l'unanimité

cc : Domaine Ives Hill/Apérifruits Compton Inc.  
Urbanisme et réseaux

**12.3 Journée compte-gouttes – Sensibilisation à l'économie d'eau potable**

Ce point est retiré

**13. Administration**

**13.1 O.M.H. de Compton - Dépôt des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009**

Le rapport est déposé

**13.2 Exposition « Vallée de la Coaticook » - Souper d'ouverture**

**4974-2010-07-06**

**Considérant** la tenue de l'exposition « Vallée de la Coaticook » du 5 au 8 août prochain et que le coup d'envoi se fera avec le banquet d'ouverture jeudi 5 août à 19h au CRIFA;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser l'achat d'une table au banquet d'ouverture au coût de 350\$;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 110 00 310 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Expo Vallée de la Coaticook  
Trésorerie

**14. Ressources humaines**

**15. Règlements**

**16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 1<sup>er</sup> juillet 2010**

**16.1 Formation « opérateur d'autopompe » - service de Sécurité incendie**

**4975-2010-07-06**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** la volonté du Service de Sécurité incendie de former 10 pompiers pour opérer une autopompe;

**Considérant** que cette formation est disponible à l'école 24-Juin – Services aux entreprises et est prévue au budget;

**Considérant** la recommandation du Directeur du service de Sécurité incendie

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la participation de 10 membres du service de Sécurité incendie à la formation «Opération d'une autopompe» au coût de 6 940\$ incluant 6 heures de théorie et 24 heures de pratique par candidat, les inscriptions, guides et examen.
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 220 00 454 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Commission scolaire de la Région de Sherbrooke  
Service de Sécurité incendie  
Trésorerie

**16.2 Festival du Bonheur du 10 juillet – demande de contribution**

**4976-2010-07-06**

**Considérant** la tenue du Festival du Bonheur le 10 juillet prochain à l'Auberge des Cantons du 10 chemin Cochrane;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le versement d'un montant de 500\$ ;
- b. d'autoriser le prêt de bacs de recyclage, d'ordures et de compost pour la durée de l'événement.
- c. de faire installer de la signalisation temporaire (pour la durée de l'événement) interdisant le stationnement du côté de l'Auberge sur le chemin Cochrane de part et d'autre de l'entrée afin de permettre en tout temps la circulation des véhicules d'urgence
- d. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Auberge des Beaux Cantons  
Travaux publics  
Trésorerie

**16.3 Exposition des voitures anciennes de Compton – demande de commandite**

**4977-2010-07-06**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** la tenue de la 5<sup>e</sup> édition de l'Exposition de voitures anciennes de Compton où une centaine de voitures anciennes sont attendues;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le versement d'un montant de 500\$ pour combler les besoins de publicité de l'événement;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Comité des voitures anciennes de Compton  
Trésorerie

**16.4 Bouclage de la conduite d'eau potable de la rue Jeanne à la rue Monique – décompte progressif numéro 2**

**4978-2010-07-06**

**Considérant** le rapport et la recommandation de l'ingénieur relativement à la demande de paiement du décompte progressif no 2 de l'entrepreneur Grondin Excavation Inc. représentant le paiement final de la réfection de la tranchée ainsi que la remise de la moitié de la retenue;

**Considérant** qu'il n'y a eu aucune directive de changement pour les travaux;

**Considérant** que le présent décompte est conforme aux travaux exécutés;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 2 à Grondin Excavation Inc. au montant de 6 348.91\$ incluant toutes taxes et la moitié de la retenue (5%);
- b. que les deniers requis soient prélevés à même le poste 23 050 01 721 du budget 2010 de la municipalité;
- c. d'autoriser le directeur général à signer le décompte et le certificat de réception provisoire des ouvrages;

Adoptée à l'unanimité

cc : Grondin Excavation Inc.  
Teknika-HBA  
Urbanisme et réseaux

**16.5 Offre de service - taxes à la consommation**

**4979-2010-07-06**

**Considérant** qu'il est avantageux de procéder à une révision globale du traitement des taxes à la consommation;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2010



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** l'offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture**  
**APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la révision globale du traitement des taxes à la consommation pour un montant variant entre 800\$ et 1 200\$ plus les taxes applicables;
- b. d'autoriser le directeur général à signer l'offre de service;
- c. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 130 00 414 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Raymond Chabot Grant Thornton  
Trésorerie

**17. Parole aux conseillers**

Madame la conseillère Nicole Couture demande à ce qu'une évaluation de la qualité du matériel granulaire utilisé sur le chemin Couture soit effectuée car selon elle, ce matériel ne rencontre pas les normes.

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est adressée au Conseil

**19. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 21h45, clôture de la séance.

---

Fernand Veilleux  
Maire

---

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général

Je, Fernand Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.